Les Echos

N° 22878
vendredi 1er février 2019
Page 15
629 mots

ENTREPRISE & MARCHÉS—DERNIÈRE HEURE

Le CDG Express pourrait rater les Jeux Olympiques de 2024

Le lobbying des opposants et le trop-plein de chantiers ferroviaires prévus d'ici aux JO au nord de Paris fragilisent le projet.

Le CDG Express verra-t-il enfin le bout du tunnel ? Le projet de liaison ferroviaire directe entre l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle et la capitale doit affronter un énième contretemps, suffisamment sérieux pour que l'hypothèse d'un report de la mise en service après les JO de 2024 soit envisagé.

L'ultime étape avant le premier coup de pelle devait être la signature par la ministre des Transports du contrat de concession, courant décembre. Mais le projet a dû faire face à la fronde des associations d'usagers du RER B, relayée par certains élus locaux, à commencer par la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse. Tous se disent inquiets des répercussions du chantier sur les trains du quotidien, pendant la phase de construction ou après. Face à cela, le gouvernement a confié au préfet d'Ile-de-France, Michel Cadot, une « mission de concertation ». Le préfet pourrait remettre son rapport dès ce vendredi.

Ce nouveau délai de réflexion inquiète les promoteurs du projet, au premier rang desquels les dirigeants de Groupe ADP, ex-Aéroports de Paris. Si le contrat n'est pas signé en février, le calendrier prévu, qui mise sur une entrée en service pour les Jeux Olympiques de 2024, ne pourra être tenu, affirment-ils.

Les associations veulent protéger le RER B

Au-delà de la date, c'est le CDG Express lui-même qui est dans le collimateur des associations. « Nous préconisons l'abandon du projet, confirme Arnaud Bertrand, président de l'association Plus de trains. Il paraît impossible de concilier sur la même ligne le bon fonctionnement du CDG Express et celui du RER B, qui est déjà bien malade. De même qu'il est impossible de garantir que des travaux prévus la nuit ne vont pas se prolonger jusqu'au matin et perturber le trafic. »

Autant de craintes auxquelles les partisans du projet s'efforcent de répondre. « En phase d'exploitation, le CDG n'impactera pas le RER B, et, en phase travaux, toutes les mesures seront prises pour limiter les impacts », indique une source proche du dossier. Le groupe ADP assure de son côté que le projet contribuera à l'amélioration des infrastructures du RER B, grâce à une enveloppe dédiée de 530 millions de travaux. « Sans le CDG Express, ces 530 millions ne seraient pas là », ajoute le groupe.

Il n'empêche : sur l'axe ferroviaire Nord, ce n'est pas le seul chantier à mener. La masse de travaux à réaliser théoriquement d'ici à 2024 est considérable, au point que, malgré les efforts de coordination engagés, le constat que tout ne pourra être fait dans les temps semble désormais partagé. Dans ce contexte, l'hypothèse qui consisterait à reporter de dix-huit mois à deux ans la mise en service du CDG Express, pour détendre le calendrier, prend du poids. Elle serait bien accueillie par la plupart des élus locaux concernés, qui ne veulent pas prendre le risque de voir les futures échéances électorales polluées par des retards à répétition sur le RER B.

Selon une source au fait du dossier, un scénario se dessine : remise des conclusions du préfet, et dans les jours qui suivent, signature du contrat de concession avec une clause ouvrant la porte à un report de la mise en service au-delà de 2024. Une décision formelle sur ce point interviendrait en avril.

Plus d'informations sur lesechos.fr/ ■

par Lionel Steinmann et Bruno Trévidic

Parution : Quotidienne
Diffusion : 128 573 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2017-2018
Audience : 693 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés Les Echos 2019
8C7C759F7F50E603D02A1CD1C00BC19D1A65FD7878C339BF96C7B29

Tous droits réservés - Reproduction et rediffusion interdites